

**LISTE DES APPENDICES, SESSION FÉVRIER-JUIN 1925**

- N° 1.—Comité spécial nommé pour étudier le bill n° 2, Loi modifiant la Loi de 1921 concernant le droit d'auteur et apportant des sanctions à certaines de ces dispositions, et pour faire rapport de ses conclusions.—Fait rapport sur le bill n° 2, modifié par le comité; présente pour l'information de la Chambre copie des procès-verbaux et témoignages entendus par le comité; et recommande que ses procès-verbaux et les témoignages entendus soient indexés et imprimés comme appendice aux Journaux de la présente session du parlement et qu'on les publie sous forme de livres bleus pour distribution. *Pas imprimé. Voir Journaux, pages 372, 377.*
- N° 2.—Comité permanent des chemins de fer et des navires marchands possédés, exploités et contrôlés par l'Etat.—Recommande dans son troisième et dernier rapport que ses procès-verbaux et les témoignages entendus par le comité soient imprimés comme appendice aux Journaux de la Chambre. *Imprimé. Voir Journaux, pages 425, 427.*
- N° 3.—Comité spécial nommé pour étudier la résolution visant à donner au gouvernement du Canada le contrôle sur certains tarifs océaniques.—Recommande dans son sixième et dernier rapport que l'ordre de renvoi, les rapports, les procès-verbaux et les témoignages entendus par le comité soient imprimés comme appendice aux Journaux de la présente session de la Chambre, et présente, pour l'information de la Chambre, copie de ses procès-verbaux et des témoignages entendus ainsi que certains documents. *Pas imprimé. Voir Journaux, pages 432-436.*
- N° 4.—Débats de la Chambre des Communes, Rapport de l'éditeur des,—Recommandant que les fonctionnaires compétents prennent les mesures nécessaires pour informer le grand public que l'édition non révisée des Débats de la Chambre est à la disposition de ceux qui veulent s'y abonner, et présentant avec le dit rapport copies des formules imprimées affectées à cet usage. *Voir le rapport aux Journaux, page 463. Les formules ne sont pas publiées dans les Appendices.*